



INTERPOL

RAPPORT ANNUEL 2017

Table des matières

Avant-propos du Secrétaire Général	4
Faits marquants de l'année 2017	6
INTERPOL en bref	8
Les Objectifs de l'action policière mondiale	10
1. Faire face à la menace du terrorisme	12
2. Favoriser l'intégrité des frontières dans le monde entier	20
3. Protéger les groupes vulnérables	26
4. Sécuriser le cyberspace pour les personnes et les entreprises	32
5. Promouvoir l'intégrité mondiale	40
6. Porter un coup d'arrêt aux marchés illicites	44
7. Favoriser la sécurité et la durabilité environnementales	48
192 pays membres	54
Finances	60

Avant-propos du Secrétaire Général

Je suis heureux de vous présenter le Rapport annuel pour 2017, une année durant laquelle INTERPOL a réaffirmé sa volonté d'apporter un soutien opérationnel adapté aux forces de police œuvrant sur le terrain dans les pays membres du monde entier.

Notre 86^{ème} Assemblée générale s'est réunie cette année à Beijing, où elle a approuvé sept Objectifs de l'action policière mondiale relatifs à des questions liées à la criminalité et portant sur le terrorisme, la sécurité des frontières, les groupes vulnérables, le cyberspace, l'intégrité mondiale, les marchés illicites et la sécurité environnementale.

En harmonisant les activités et en définissant un ensemble clair de résultats attendus, ces objectifs ont pour but de montrer la voie à suivre à tous les acteurs de la sécurité mondiale. Afin d'en démontrer l'intérêt, nous avons choisi de structurer le présent rapport sur cette base.

L'Assemblée a également adopté un ensemble de lignes directrices apportant des précisions sur les modalités d'adhésion à l'Organisation, et nous avons accueilli deux nouveaux pays membres : l'État de Palestine et les Îles Salomon. Une nouvelle politique en matière de traitement des informations sur les réfugiés assure un juste équilibre entre l'appui opérationnel d'INTERPOL aux pays et les préoccupations relatives au respect des droits de l'homme.

Nos bases de données criminelles, nos solutions techniques et nos autres capacités policières offrent un accès en temps réel à des informations essentielles, permettant ainsi d'identifier des malfaiteurs dangereux. Cette année, les polices nationales ont interrogé nos bases de données 146 fois par seconde, ce qui s'est traduit par le nombre record d'un million de signalements positifs identifiant des terroristes présumés, des trafiquants de drogue et des membres de réseaux criminels organisés.

La conjugaison de nos efforts en matière de lutte contre la criminalité transnationale a produit des résultats concrets durant l'année. Des opérations menées contre le trafic d'armes à feu illicites, les fugitifs recherchés, les stupéfiants, la traite d'êtres humains, les abus pédosexuels, les atteintes à l'environnement et la cybercriminalité ont permis d'importantes avancées dans la lutte contre les réseaux criminels impliqués.

Afin de renforcer notre utilité opérationnelle et de faire en sorte que l'Organisation demeure un atout précieux pour ses pays membres, nous investissons dans nos services essentiels, à savoir nos capacités policières. Celles-ci sont au cœur de notre mission.

Nous nous attachons à fournir de nouvelles capacités policières, telles qu'une plateforme d'analyse visant à offrir un soutien plus poussé en la matière, des moyens de recueillir des informations en provenance d'acteurs du secteur privé et des forces armées, et la modernisation des équipements de nos Bureaux centraux nationaux, à commencer par l'Afrique.



Pour que tous les membres d'INTERPOL profitent de ces avancées, nous renforçons notre action et notre présence sur le plan régional. Nous développons notre présence dans l'ensemble de nos Bureaux régionaux afin de fournir un soutien direct face à toute une série de menaces criminelles, et des travaux sont en cours en vue de créer des Pôles antiterroristes régionaux dans les principales zones concernées.

Alors que l'avenir s'annonce porteur pour INTERPOL, nous prolongerons les progrès réalisés en 2017 en continuant à travailler de concert avec nos pays membres pour ouvrir une nouvelle voie à l'action policière internationale au travers de l'innovation, de la collaboration et de l'évolution.

Jürgen Stock
Secrétaire Général

Conseil de sécurité de l'ONU

Résolution 2341 du Conseil de sécurité de l'ONU – soulignant le rôle d'INTERPOL s'agissant de protéger les infrastructures critiques

10 000

victimes
identifiées
dans la base
de données
ICSE

p.28

p.15

Coalition internationale

Le Secrétaire Général s'adresse à la Coalition internationale contre l'EIIL

p.17

Opération Trigger

visant le trafic d'armes à feu

p.18

Opération Lionfish

Identification des itinéraires et des méthodes de trafic de stupéfiants

p.47

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Forum « Unity for Security »

Les Émirats arabes unis appuient sept projets d'INTERPOL

p.65

Défi sur la sécurité numérique

Simulation d'une enquête sur un rançongiciel

p.37

Assemblée générale

86^{ème}

Assemblée générale d'INTERPOL, à Beijing (Chine)

Communiqué du G7

sur le partage par l'intermédiaire d'INTERPOL de données recueillies sur le terrain dans le cadre d'opérations militaires

p.17

Chefs de police d'Afrique de l'Ouest

Allocution du Secrétaire Général lors de cette réunion

p.15

Biométrie

1^{er} Colloque INTERPOL sur la dactyloscopie et la reconnaissance faciale

p.22

Dialogue sur la cybercriminalité et les infractions financières

visant à améliorer l'efficacité de la réponse mondiale

p.39

INTERPOL World

Forum reliant la police et les entreprises privées dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité

p.35

Operation Pangea

de lutte contre la diffusion de médicaments de contrefaçon

p.47

Opération Épervier

Sauvetage de victimes de la traite d'êtres humains

p.30

Sécurité et sûreté des grandes manifestations

1^{ère} Conférence sur la sécurité et la sûreté des grandes manifestations

p.38

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

INTERPOL en bref

Bases de données

Performances globales



4,6 milliards
de recherches
effectuées

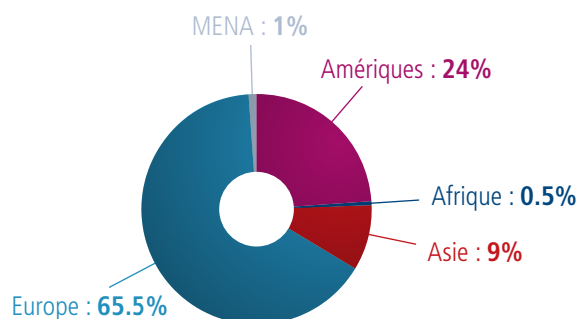


1 million
de signalements
positifs

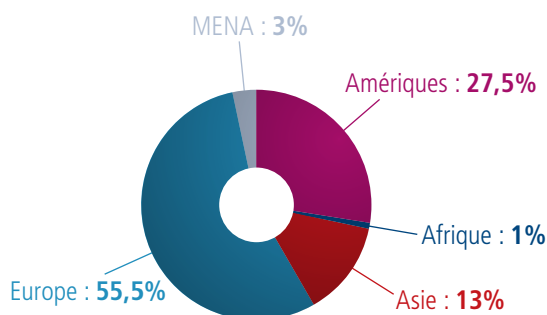


146
recherches par
seconde

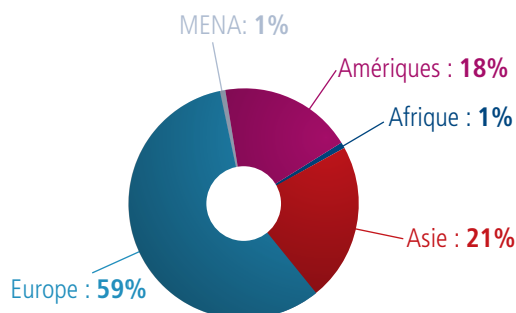
Enregistrements par régions



Recherches par régions



Signalements positifs par régions



Élargissement de I-24/7

De nombreux pays ont élargi l'accès à notre réseau de communication sécurisé I-24/7 au-delà du Bureau central national, afin de permettre aux policiers de première ligne de consulter directement notre base de données, en temps réel et sur le terrain.

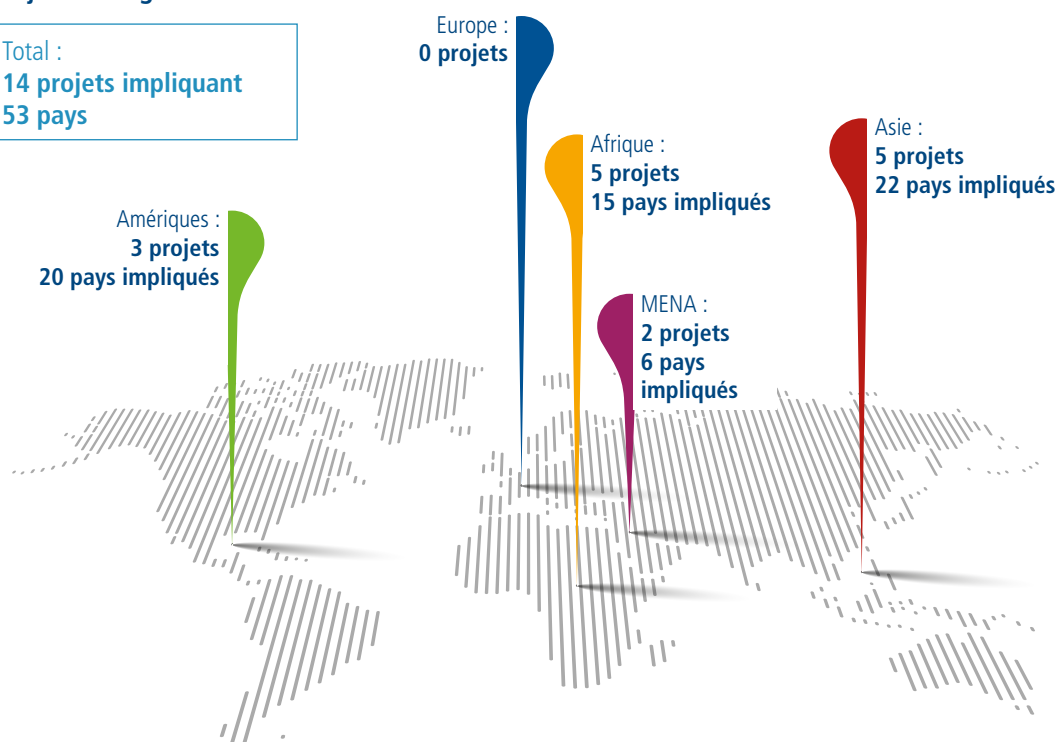
165
Élargissements de I-24/7 au-delà des B.C.N.

53
Pays utilisant la technologie MIND (mobile)

74
Pays utilisant la technologie FIND (fixe)

Projets d'élargissement futur

Total :
14 projets impliquant 53 pays



Composition du personnel

Total des effectifs : **890**



Personnel civil : **652**

Fonctionnaires mis à disposition : **238**



Hommes : **56%**

Femmes : **44%**

Nationalités : **113**

*Chiffres au 31 décembre 2017

Les Objectifs de l'action policière mondiale

Seule organisation de police d'envergure mondiale, INTERPOL est idéalement placé pour soutenir l'action policière internationale. Pour y parvenir de la même manière partout dans le monde, il est important que tous les acteurs de l'architecture de sécurité mondiale s'emploient à obtenir les mêmes résultats.

Afin d'orienter la manière dont les membres de la communauté internationale des services chargés de l'application de la loi œuvrent ensemble à créer un monde plus sûr, INTERPOL a élaboré un ensemble de sept Objectifs de l'action policière mondiale.

Ces objectifs englobent diverses questions liées à la criminalité et à la sécurité. Ils ont été définis en fonction des buts poursuivis par nos pays membres en matière de politique étrangère et abordent des problématiques qui sont au cœur des préoccupations des gouvernements en matière de sécurité. Universels et ambitieux, ils s'appuient sur l'action collective.

Ces objectifs, approuvés par les pays membres lors de la 86^{ème} session de l'Assemblée générale d'INTERPOL qui s'est tenue à Beijing (Chine) en 2017, sont les suivants :



Objectif 1

Faire face à la menace du terrorisme

- Identifier et arrêter les terroristes présumés
- Renforcer les plateformes de partage de renseignements
- Empêcher les déplacements et la mobilité des terroristes
- Remonter et désorganiser les flux financiers et les filières d'approvisionnement en armes



Objectif 2

Favoriser l'intégrité des frontières dans le monde entier

- Recenser les mouvements et les déplacements des malfaiteurs et des victimes
- Partager les informations avec les agents en poste aux frontières et faire en sorte qu'ils les partagent entre eux
- Contribuer à l'établissement de normes mondiales pour la sécurité des frontières
- Aider les pays membres à préserver l'intégrité de leurs documents de sécurité (par exemple, lutter contre l'utilisation de faux passeports)



Objectif 3

Protéger les groupes vulnérables

- Détecter les infractions, identifier les malfaiteurs et recenser les possibilités de prévention
- Protéger les victimes d'infractions de l'exploitation et de la revictimisation
- Respecter les droits humains des groupes vulnérables
- Mettre en place de solides réseaux de spécialistes pour l'échange d'informations et de bonnes pratiques, ainsi que pour les activités opérationnelles
- S'attaquer à l'élément « profit » dans le modèle d'activités des criminels
- Détecter et tarir les flux illicites de capitaux et les profits liés à ce modèle d'activités



Objectif 4

Sécuriser le cyberspace pour les personnes et les entreprises

- Établir des partenariats pour sécuriser le cyberspace
- Développer l'expertise en matière d'enquêtes dans le domaine de la cybercriminalité
- Protéger les populations en fixant des normes et en éduquant le public
- Protéger les infrastructures critiques



Objectif 5

Promouvoir l'intégrité mondiale

- Promouvoir la bonne gouvernance et la primauté du droit
- Développer l'expertise en matière d'enquêtes dans le domaine de la corruption
- Promouvoir une culture de l'intégrité où la corruption n'a pas sa place
- Mettre en place des mécanismes pour soutenir et défendre l'intégrité, et pour recouvrer les avoirs volés



Objectif 6

Porter un coup d'arrêt aux marchés illicites

- Sensibiliser le public aux risques associés aux marchandises et produits illicites
- Mettre en place des mécanismes pour déceler les marchés illicites qui font leur apparition
- Renforcer les capacités d'enquête et de prévention concernant le commerce illicite, y compris son financement
- Détecter et tarir les flux illicites de capitaux et les profits liés à ce type d'activités criminelles
- Identifier et démanteler les réseaux de criminalité organisée et de trafic de stupéfiants



Objectif 7

Favoriser la sécurité et la durabilité environnementales

- Renforcer les capacités d'enquête sur les atteintes à l'environnement
- Protéger les populations qui dépendent des ressources naturelles, les espèces vulnérables et le patrimoine naturel
- Mettre en place des mécanismes pour protéger la biodiversité et les ressources naturelles
- Démanteler les réseaux de criminalité organisée et s'attaquer à l'élément « profit »
- Détecter et tarir les flux illicites de capitaux et les profits liés à ce type d'activités criminelles

Le présent Rapport annuel 2017 a été structuré autour de ces objectifs afin de mettre en avant les activités d'INTERPOL dans ces sept domaines.



Objectif

**Faire face à la menace
du terrorisme**



De nos jours, la menace terroriste est omniprésente et plus complexe que jamais. Dans le monde entier, les multiples zones de conflit offrent aux organisations terroristes de nombreux fronts où opérer. Dans le même temps, des individus radicalisés frappent également au cœur des populations, loin de ces zones de conflit, conférant une part d'imprévisibilité à la scène terroriste.

En dépit d'un déclin de l'activité terroriste dans certaines zones marquées depuis longtemps par des conflits, en particulier au Moyen-Orient, le recrutement et les déplacements de combattants terroristes étrangers (CTE) demeurent une préoccupation dans le monde entier. Les méthodes adoptées pour cibler les nouvelles recrues et les radicaliser ont évolué, l'accent étant davantage mis sur les médias sociaux et autres canaux numériques.

Dans le cadre de sa stratégie de lutte antiterroriste mondiale sur cinq ans, INTERPOL aide ses pays membres à juguler et à faire échouer les activités terroristes transnationales, entre autres par la formation, l'analyse de renseignements et un soutien en matière de police scientifique. La mise en place des infrastructures et capacités nécessaires dans les régions concernées est l'une des priorités des activités antiterroristes de l'Organisation.

Stratégie de lutte antiterroriste

Sous-tendant le mandat de l'Organisation en matière d'antiterrorisme, la Stratégie de lutte antiterroriste mondiale d'INTERPOL repose sur cinq axes d'action :



Pôles antiterroristes régionaux

La pleine mise en œuvre de la stratégie de lutte antiterroriste d'INTERPOL exige de développer considérablement le travail de terrain en la matière dans les principales régions.

Dans ce contexte, l'Organisation a élaboré un plan visant à créer un centre antiterroriste au Secrétariat général, ainsi que plusieurs Pôles antiterroristes régionaux (Regional Counter-Terrorism Nodes - RCTN), implantés de façon stratégique à proximité des zones de conflit ou des principaux centres de l'activité terroriste. Dans chaque région, les RCTN fourniront aux services chargés de l'application de la loi un soutien ciblé en matière de lutte antiterroriste, qui passera par l'échange d'informations et l'analyse de renseignements, la formation et le renforcement des capacités, et la gestion des frontières et l'assistance opérationnelle.

Les Chefs de police d'Afrique centrale et de l'Ouest ont approuvé ce plan ainsi que la mise en place d'un RCTN en Afrique de l'Ouest lors d'une réunion à haut niveau organisée en octobre. Ils se sont également prononcés en faveur d'autres mesures visant à renforcer la sécurité, notamment le partage, avec les services chargés de l'application de la loi et INTERPOL, des informations de lutte antiterroriste recueillies sur le champ de bataille par les forces armées, et l'intégration systématique d'informations d'identification, telles que les données biométriques.

Activités de formation

INTERPOL dispense des formations essentielles qui permettent aux forces de police du monde entier de disposer de connaissances et compétences de pointe pour faire face avec succès à la menace terroriste.

En 2017, INTERPOL a lancé un projet d'une durée de deux ans sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale qui lui est liée en Asie du Sud et du Sud-Est. Le projet Scorpius s'attaque aux défis actuels et nouveaux que présente le terrorisme pour les services chargés de l'application de la loi de ces deux régions en dispensant des formations aux enquêtes et aux analyses. Après une évaluation des besoins des pays participants, un atelier de formation organisé en décembre a mis l'accent sur le soutien que peut apporter INTERPOL pendant et après un attentat terroriste.

Le recours aux matières CBRNE (chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosives) par les terroristes constitue un danger potentiel croissant. Un exercice opérationnel ciblant le trafic international de précurseurs chimiques et explosifs a été mené en Thaïlande dans le cadre de l'opération Chase (*Chemical Anti-Smuggling Enforcement*, lutte contre le trafic de substances chimiques) d'INTERPOL, et un exercice de simulation fondé sur des scénarios portant sur des menaces liées au terrorisme a réuni des services chargés de l'application de la loi de toute l'Asie du Sud-Est.

Accord avec la DECT de l'ONU

un accord entre INTERPOL et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations Unies (DECT) a officialisé la collaboration en cours entre les deux organisations en vue de prévenir le terrorisme et de le combattre. Outre le soutien à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'antiterrorisme, en particulier dans les domaines de la coopération entre les services chargés de l'application de la loi et de la sécurité des frontières, les deux organisations élaboreront également un plan d'action stratégique conjoint.

Identifier et arrêter les terroristes présumés

Alors que les organisations terroristes se tournent toujours davantage vers les médias sociaux et autres canaux numériques pour leurs opérations de recrutement et de propagande, des formations sur la lutte contre l'utilisation de ces médias par les groupes terroristes ont été organisées à l'intention de services de police d'Asie, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Les sujets abordés ont porté sur l'identification des terroristes potentiels à partir de leur utilisation des plateformes numériques, le recueil de renseignements en ligne et les difficultés liées à la recevabilité des preuves numériques dans les affaires pénales.

À la suite de l'attentat terroriste qui a eu lieu lors d'un concert à Manchester (Royaume-Uni), dans lequel 22 personnes ont perdu la vie, INTERPOL a aidé les autorités britanniques à coordonner la riposte des services chargés de l'application de la loi sur le plan international. Une cellule de crise a été mise en place dans son Centre de commandement et de coordination afin de faciliter les échanges entre les forces de police du Royaume-Uni et des autres pays membres.

40 000

INTERPOL dispose d'informations concernant plus de 40 000 CTE. Il s'agit du plus vaste référentiel mondial de données de police ce type, qui pourrait s'avérer indispensable pour les identifier à leur retour.



Renforcer les plateformes de partage de renseignements

Le Secrétaire Général d'INTERPOL, Jürgen Stock, a appelé la communauté mondiale à veiller à ce que les renseignements essentiels liés au terrorisme soient communiqués aux services chargés de l'application de la loi, en particulier les informations recueillies par les forces militaires sur le champ de bataille. Il a souligné l'importance de la coopération entre l'armée et la police, et le rôle d'INTERPOL en tant que plateforme multilatérale sûre pour le partage de ces informations, et ce, notamment durant une allocution prononcée en mars devant la Coalition internationale contre l'EIL.

Les ministres de l'Intérieur du G7 se sont également exprimés en ce sens en publiant en octobre une déclaration commune dans laquelle ils appellent à avoir davantage recours à INTERPOL en tant que plateforme mondiale de partage d'informations sur les combattants terroristes étrangers (CTE).

Considérant la menace que fait peser le terrorisme sur les infrastructures critiques – physiques et virtuelles – le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté une résolution soulignant le rôle mondial d'INTERPOL en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique aux fins de la protection des infrastructures critiques contre les terroristes.

« Grâce à l'échange mondial d'informations sur le terrorisme, chaque contrôle routier, contrôle d'identité ou fouille aléatoire peut fournir de nouvelles pistes dans le cadre d'une enquête terroriste ou permettre de déjouer un complot. »

Jürgen Stock
Secrétaire Général

Empêcher les déplacements et la mobilité des terroristes

Des combattants étrangers se rendent dans les zones de conflit, en reviennent et passent de l'une à l'autre, souvent en empruntant des itinéraires indirects et détournés ; par conséquent, les forces de police de toutes les régions du monde doivent avoir accès rapidement aux informations nécessaires pour les identifier et leur barrer la route lorsqu'ils essaient de franchir les frontières. En 2017, INTERPOL a organisé des ateliers en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient afin d'encourager un échange plus poussé d'informations concernant les CTE.

En novembre, INTERPOL a aidé 19 pays d'Asie centrale et du Sud-Est à réaliser près d'un million de comparaisons entre les bases de données nationales relatives aux individus soupçonnés de terrorisme et aux documents de voyage et les bases de données d'INTERPOL. Cette opération a permis d'arrêter en Ukraine deux CTE présumés qui étaient recherchés par les autorités russes et ouzbèkes.

Remonter et désorganiser les flux financiers et les filières d'approvisionnement en armes

Action de première importance contre le trafic d'armes illicites en Europe, l'opération Trigger II d'INTERPOL a vu la participation de milliers de policiers de toute l'Europe. Elle a permis la saisie de quelque 320 armes à feu – notamment un lance-roquettes et une mitrailleuse – et de près de 20 000 munitions, grenades et explosifs, ainsi que l'arrestation de 149 individus dans les 23 pays participants. Parmi ses temps forts :

- Plus de 10 millions de vérifications ont été effectuées dans les bases de données mondiales d'INTERPOL ;
- Les autorités croates ont saisi une arme à feu qui aurait servi à commettre un meurtre ;
- En Macédoine, la police a identifié et arrêté un individu faisant l'objet d'une notice rouge d'INTERPOL, recherché en Turquie pour des infractions liées aux stupéfiants ;
- La police suisse a arrêté dans un train un passager en possession d'une arme à feu ;
- Un individu soupçonné d'appartenir à un groupe criminel organisé eurasiatique a été intercepté en Ukraine.

iARMS

Le système INTERPOL de gestion des données sur les armes illicites et du traçage des armes (iARMS) est un outil de pointe qui facilite l'échange d'informations et la coopération entre les services chargés de l'application de la loi dans le cadre des enquêtes sur les mouvements internationaux d'armes à feu illicites. Dans le monde entier, la police peut enregistrer des armes à feu dans le système iARMS et y rechercher des armes saisies afin de vérifier si elles ont été signalées comme perdues, volées ou ayant fait l'objet d'un trafic ou de contrebande. Cette procédure est susceptible d'aider à mettre au jour des liens éventuels entre des infractions commises en différents points du globe ainsi que les itinéraires potentiels de trafic ou de contrebande d'armes à feu.

849 443
Enregistrements

281 600
Requêtes

28 361
Demandes
de traçage

5 030
Réponses
à des
demandes
de traçage

IFRT

Le Tableau de référence INTERPOL des armes à feu (IFRT) est un outil interactif en ligne qui permet aux utilisateurs d'importer automatiquement les éléments d'identification uniques d'une arme à feu pour effectuer une recherche ou une demande de traçage. Il contient :

Plus de

150 000

références d'armes à feu

Plus de

49 000

images d'armes à feu

IBIN

Le Réseau d'information balistique d'INTERPOL (IBIN) est le seul réseau d'échange international de données balistiques à grande échelle au monde. Il permet à la police d'exploiter de nouvelles pistes à partir de la comparaison de données balistiques et d'effectuer des recoupements entre des scènes de crime apparemment sans aucun lien dans différents pays.

974 281

Enregistrements

28 248

Recherches





Objectif

**Favoriser l'intégrité des frontières
dans le monde entier**



Alors que la libre circulation des personnes et des biens continue à se développer sur le plan international, les frontières nationales peuvent être des points vulnérables de l'architecture sécuritaire d'un pays. Cependant, lorsque des dispositifs efficaces de sécurité des frontières sont en place, elles offrent également à la police la possibilité d'identifier et d'intercepter des individus et des produits potentiellement dangereux.

L'éventail des capacités policières d'INTERPOL qui appuient l'action des pays membres en matière de gestion des frontières suit les évolutions de la technologie et de la criminalité. Si les solutions de longue date, telles que le contrôle des passeports au moyen de la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus (SLTD), conservent leur importance, l'Organisation prépare l'avenir de la sécurité des frontières en mettant aujourd'hui l'accent sur les outils biométriques, notamment la dactyloscopie et la reconnaissance faciale.

En réponse aux menaces que constituent les malfaiteurs et les terroristes transnationaux, qui ont recours à des moyens toujours plus sophistiqués pour échapper à la détection, INTERPOL renforce et modernise ses capacités en matière de biométrie afin de mieux assister ses pays membres.



Dactyloscopie

La base de données d'empreintes digitales de l'Organisation contient plus de **180 000 enregistrements** pour plus de **40 000 recherches** chaque année. En 2017, elle a permis plus de **1 700 identifications** dans le monde entier.

Soulignant la prise de conscience croissante de l'importance de la biométrie en tant qu'outil essentiel de la lutte contre la criminalité transnationale, le premier Colloque INTERPOL sur la dactyloscopie et la reconnaissance faciale s'est tenu en décembre. Il a réuni quelque **125 spécialistes** de ces domaines représentant **58 pays**, partenaires du secteur privé et institutions universitaires en vue d'examiner les dernières nouveautés en matière d'outils et de techniques biométriques et leur utilité pour les services chargés de l'application de la loi.

Reconnaissance faciale

INTERPOL a lancé sa base de données d'images faciales en 2016, avec des informations fournies par **136 pays**. Cette base a généré environ **60 signalements positifs** potentiels au cours de sa première année d'existence.

Recenser les mouvements et les déplacements des malfaiteurs et des victimes

En 2017, INTERPOL a mené plusieurs opérations de sécurisation des frontières afin d'aider les pays membres à identifier des malfaiteurs et des terroristes présumés.

Opération Sunbird III

Dans le cadre de cette opération, les autorités des 10 pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont contrôlé les passeports à 35 points de passage frontaliers terrestres, aériens et maritimes par rapport aux bases de données mondiales d'INTERPOL. Quelque huit millions de recherches ont été effectuées à cette occasion. Elles ont donné lieu à 17 arrestations et 110 signalements positifs concernant des passeports enregistrés dans la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus (SLTD). Parmi les individus arrêtés se trouvait un combattant terroriste étranger présumé de nationalité malaisienne expulsé vers Kuala Lumpur depuis la Turquie, et un ressortissant du Sri Lanka intercepté à Bali par les services de l'immigration indonésiens alors qu'il voyageait avec un passeport italien vierge, volé et enregistré dans la base de données SLTD.

Opération Adwenpa III

Près de 40 personnes victimes du trafic de migrants ou de la traite d'êtres humains à des fins de travail illicite ont été identifiées et secourues durant cette opération coordonnée par INTERPOL dans le but de renforcer les contrôles aux frontières en Afrique de l'Ouest. Nombre d'entre elles étaient des mineurs non identifiés, destinés au travail dans les mines d'or illégales de Guinée, tandis que les autres avaient payé des passeurs pour se rendre en Europe en passant par la Libye. Des médicaments de contrefaçon, des véhicules volés et des documents d'identité falsifiés ont également été récupérés lors de fouilles menées à d'importants points de passage frontaliers du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo.

Une Cellule INTERPOL de soutien aux grandes manifestations (IMEST) a été envoyée aux Philippines afin d'apporter son concours aux mesures nationales de sécurité prises à l'occasion du 31^{ème} Sommet de l'ASEAN en procédant à quelque 24 millions de recherches dans les bases de données de l'Organisation. Son action a donné lieu à l'arrestation d'un ressortissant néerlandais accusé de viol, qui faisait l'objet d'une notice rouge d'INTERPOL, et d'un individu qui voyageait avec deux passeports irakiens volés vierges, enregistrés dans la base de données SLTD.

Notices rouges

Une notice rouge est une demande de localisation et d'arrestation provisoire d'un individu en attendant son extradition. Elle est publiée par INTERPOL à la demande d'un pays membre ou d'un tribunal international sur la base d'un mandat d'arrêt national valide.

13 048
publiées

52 103
en cours de
validité

6 620
publiques

Partager les informations avec et entre les agents en poste aux frontières

Le Programme UE-ASEAN d'INTERPOL sur la gestion des migrations et des frontières aide les pays membres d'Asie du Sud-Est à gérer leurs frontières grâce à des formations spécialisées et à une assistance sur le terrain en vue de faire face à la criminalité transnationale, notamment la traite d'êtres humains et le trafic de migrants. En 2017, des formations ont eu lieu en Indonésie, au Myanmar et à Singapour afin de montrer comment les capacités policières d'INTERPOL en matière de gestion des frontières peuvent permettre de renforcer les mesures de sécurité aux frontières nationales.

Contribuer à l'établissement de normes mondiales pour la sécurité des frontières

Faciliter les mouvements transfrontaliers des personnes va de pair avec une sécurité des frontières efficace. Dans ce contexte, INTERPOL a organisé une série d'ateliers afin d'examiner la faisabilité d'un système de visa commun aux pays de la région ASEAN. Ces ateliers ont permis d'élaborer des recommandations pratiques sur la mise en place d'un tel visa. Des experts de l'Union européenne ont donné des informations sur les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre le système de visa de Schengen.

Aider les pays membres à protéger leurs documents d'identité

Les méthodes employées par les malfaiteurs pour modifier passeports et documents d'identité sont de plus en plus sophistiquées, aussi les agents de la police aux frontières et de l'immigration doivent-ils être en mesure de repérer ceux qui ont été falsifiés parmi les centaines, voire les milliers de documents qu'ils voient passer chaque jour. Une série de formations pratiques organisées aux Bahamas, au Costa Rica, en Indonésie, en Ouzbékistan et en Thaïlande a permis à des fonctionnaires de découvrir les différentes méthodes utilisées par les malfaiteurs pour modifier les documents et d'acquérir les compétences techniques requises pour repérer ces falsifications. Y ont notamment été présentés les techniques d'impression, les éléments de sécurité, l'analyse de l'encre et les méthodes d'examen.

Afin de faciliter l'échange d'informations et d'expériences sur les pratiques en matière de gestion des frontières, INTERPOL a renforcé sa coopération avec Frontex, l'agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des frontières. Les deux organisations élargiront et harmoniseront leurs initiatives respectives en matière de détection des documents frauduleux. En 2017, INTERPOL a participé à cinq opérations conjointes avec Frontex, qui ont donné lieu à plus d'un million de recherches dans les bases de données mondiales de l'Organisation et généré 35 signalements positifs concernant des fugitifs, des terroristes et d'autres malfaiteurs connus.



Base de données sur les documents de voyage volés et perdus (SLTD)

La base de données SLTD contient des informations sur les documents de voyage perdus, volés et annulés. Les agents des services chargés de l'application de la loi des B.C.N. INTERPOL et des autres sites ayant accès aux bases de données de l'Organisation – comme les aéroports et les postes-frontières – peuvent interroger la base SLTD pour vérifier les passeports d'individus franchissant une frontière internationale et déterminer immédiatement si le document a été signalé comme perdu ou volé.

168

pays participants

74,1 millions
d'enregistrements

2,65 milliards
de recherches effectuées

7,26 millions
de recherches par jour

1 à 2 secondes
pour obtenir une réponse
à une recherche



Objectif

Protéger les groupes vulnérables



Les groupes criminels transnationaux cherchent souvent à exploiter les personnes les plus vulnérables de la société. Traite d'êtres humains, trafic de migrants, exploitation des enfants sur Internet : la lutte contre ces infractions est devenue une priorité pour les services chargés de l'application de la loi du monde entier.

INTERPOL élabore des plans régionaux pour aider ses pays membres à repérer et à démanteler les réseaux criminels qui se livrent à ces infractions, et ce, par le renforcement des capacités, une assistance aux opérations transnationales et la mise en place de réseaux pérennes d'échange d'informations.



Base de données ICSE

La base de données internationale d'INTERPOL sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE) utilise un logiciel très élaboré de comparaison d'images et de vidéos permettant d'établir des liens entre des victimes, des agresseurs et des lieux. Les utilisateurs certifiés des pays membres peuvent accéder directement et en temps réel à la base de données et obtenir ainsi des réponses immédiates à des requêtes liées à des enquêtes sur des affaires d'abus pédosexuels.

En 2017, INTERPOL a développé une nouvelle version majeure de sa base de données ICSE, dans le cadre de son projet I-CARE financé par la Commission européenne. Lancée à la mi-2018, cette version permet l'interconnexion directe des bases de données nationales sur l'exploitation sexuelle des enfants avec la base ICSE, tandis que ses fonctions optimisées incluent un outil autonome permettant de télécharger directement dans la base des images et des vidéos d'abus pédosexuels.

Base de données ICSE

(au 31 décembre 2017)

11 988

victimes identifiées

5

enfants identifiés
chaque jour

5 617

auteurs d'infractions identifiés

53

pays connectés (4 nouveaux
en 2017) plus Europol

Réseaux spécialisés

Des réseaux mondiaux de spécialistes permettent à INTERPOL et à ses pays membres de mettre en commun leur expertise sur les infractions qui touchent les groupes vulnérables. En 2017, la taille et le champ d'action de ces réseaux se sont étendus :

- Le Réseau opérationnel INTERPOL de spécialistes de la lutte contre le trafic de migrants (ISON) s'est développé, passant à 145 experts de 111 pays membres représentant l'Europe, l'Afrique du Nord et de l'Ouest, le Moyen-Orient, l'Asie centrale et du Sud-Est et les Amériques ;
- Le Groupe d'experts INTERPOL sur la traite d'êtres humains réunissait des spécialistes de 62 pays, des nominations supplémentaires étant régulièrement reçues.

Déploiement du personnel

Dans le cadre des efforts de l'Organisation pour fournir une assistance spécialisée aux pays membres en vue de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, des experts ont été déployés dans les bureaux d'INTERPOL en Asie et en Amérique du Sud, et le personnel existant des quatre Bureaux régionaux d'INTERPOL en Afrique a reçu une formation visant à renforcer ses connaissances sur les questions d'abus pédosexuels en ligne.

Formation ciblée

En 2017, INTERPOL a dispensé des sessions de formation dans des régions particulièrement importantes s'agissant des groupes vulnérables afin d'apporter aux autorités locales les compétences et les plans d'action nécessaires pour lutter contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains :

- Formation spécialisée sur le trafic d'êtres humains en Amérique du Sud ;
- Formation des services chargés de l'application de la loi sur la traite d'êtres humains et le réseau ISON de lutte contre le trafic de migrants en Afrique australe.

Protéger les victimes de l'exploitation et de la revictimisation

Au tout début de l'année 2017, INTERPOL a franchi une étape importante lorsque la 10 000^{ème} victime d'abus pédosexuels a été identifiée grâce à la base de données ICSE, moins de sept ans après le lancement de cet outil.

Près de 500 victimes de la traite d'êtres humains, parmi lesquelles 236 mineurs, ont été sauvées à l'issue de l'opération Épervier menée au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad. Quelque 40 trafiquants présumés ont été arrêtés et accusés d'avoir forcé des victimes à se livrer à des activités allant de la mendicité à la prostitution. Dans un cas, une Nigériane de 16 ans s'est vu promettre un travail au Mali, qui lui aurait permis de subvenir aux besoins de sa famille. Elle a été recrutée par un « sponsor », qui l'a ensuite forcée à se prostituer pour rembourser ses frais de voyage.

Des experts internationaux de la traite d'êtres humains et du trafic de migrants se sont réunis lors de la Conférence mondiale d'INTERPOL sur la traite d'êtres humains et le trafic de migrants qui s'est tenue au Qatar en décembre. Plus de 300 participants y ont examiné les nouvelles tendances, telles que la traite en vue de forcer les victimes à commettre des infractions, comme la culture de drogues ou le vol à la tire, et l'élaboration, par le secteur privé, d'outils aidant les services chargés de l'application de la loi à démanteler les réseaux de traite et de trafic.

Mettre en place des réseaux de spécialistes pour l'échange d'informations et de bonnes pratiques

En marge de l'Assemblée générale de l'ONU, en septembre, INTERPOL et les Missions permanentes de l'Autriche et du Brésil auprès de l'ONU ont coorganisé une réunion de haut niveau sur la lutte contre le trafic d'êtres humains. Cette manifestation s'est tenue à l'occasion de l'adoption de la Déclaration politique sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la lutte contre la traite des personnes, qui reconnaît l'importance de la contribution d'INTERPOL dans le cadre du combat contre ce phénomène mondial.

Le Groupe spécialisé d'INTERPOL sur la criminalité contre l'enfance s'est réuni en novembre pour présenter les efforts entrepris sur le plan mondial et les solutions techniques mises en œuvre afin de lutter contre les abus pédosexuels en ligne, d'identifier les victimes et leurs agresseurs, et de démanteler les réseaux criminels impliqués dans la production et la diffusion des contenus à caractère pédosexuel. Plus de 200 participants issus de quelque 60 pays, d'organisations régionales et internationales, du secteur privé et du monde universitaire ont également échangé des études de cas portant sur des enquêtes ayant abouti, et se sont penchés sur les stratégies de prévention, l'analyse des contenus à caractère pédosexuel et le rôle du Darknet.

Détecter les infractions et identifier les malfaiteurs

Lors de l'opération Tantalio, lancée par la Police nationale espagnole et coordonnée par INTERPOL et Europol, les polices de 15 pays d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et d'Europe ont ciblé des individus utilisant l'application de messagerie WhatsApp pour échanger des images et des vidéos d'abus pédosexuels. Au total, 38 personnes ont été arrêtées dont quatre faisaient l'objet de notices bleues d'INTERPOL visant à recueillir des informations sur la localisation et les activités d'un individu, et des centaines d'images d'abus pédosexuels ont été partagées par l'intermédiaire de la base de données ICSE d'INTERPOL.

La base de données ICSE a aidé de nombreux pays membres à mettre au jour des liens entre des enquêtes sur des abus pédosexuels menées en différents points du globe, permettant ainsi de secourir les victimes et d'arrêter les auteurs des abus. Au Japon, le chef d'un réseau d'abus pédosexuels de Kyoto, identifié grâce à la base de données ICSE, a été condamné à huit ans de prison à la suite d'une enquête mondiale commencée deux ans plus tôt, lorsque des enquêteurs d'Australie et du Danemark avaient téléchargé des images d'abus dans la base.

A close-up photograph of a person's hands typing on a keyboard. The image is heavily stylized with a dark blue overlay and several semi-transparent geometric shapes, including a large triangle on the left and a rectangle in the center. The word "Objectif" is written in a light blue, sans-serif font within the central rectangle.

Objectif

Sécuriser le cyberspace pour les personnes et les entreprises



Parmi les formes de criminalité transnationale auxquelles sont aujourd'hui confrontés les pays, la cybercriminalité est l'une de celles qui connaissent le développement le plus rapide. Les malfaiteurs sont toujours plus nombreux à exploiter la rapidité, la simplicité et l'anonymat d'Internet pour se livrer à diverses activités criminelles, qui, bien que virtuelles, n'en sont pas moins à l'origine d'un préjudice bien réel pour leurs victimes du monde entier.

La cybercriminalité se joue des frontières et il est difficile, pour les services chargés de l'application de la loi, de riposter avec efficacité en raison des limites des enquêtes transfrontalières, des problèmes d'ordre juridique et de la diversité des capacités en matière d'enquête.

Stratégie de lutte contre la cybercriminalité

Dans le cadre de sa stratégie mondiale de lutte contre la cybercriminalité, INTERPOL apporte son soutien aux polices du monde entier par les actions suivantes :

Évaluation et analyse des menaces, surveillance des tendances :
détecter les actes de cybercriminalité, et identifier formellement les individus et les réseaux criminels auxquels ils sont liés

Accès aux données numériques brutes et exploitation de ces données :
recueillir et analyser les données liées aux cyberattaques

Gestion des éléments de preuve électroniques :
aider les pays à élaborer un processus de gestion des éléments de preuve électroniques aux fins d'enquêtes et de poursuites

Harmonisation et interopérabilité :
améliorer l'interopérabilité opérationnelle, mieux coordonner l'action des pays au niveau mondial et les encourager à harmoniser leur législation

Mise en corrélation des informations numériques et physiques :
faire le lien entre les traces numériques et les données d'identification physique, dans le but de localiser les auteurs potentiels d'actes de cybercriminalité

Forum INTERPOL World

Réunissant les secteurs public et privé en vue d'échanger des idées et d'élaborer des solutions innovantes aux fins de la lutte contre les nouvelles menaces pour la sécurité, le Forum INTERPOL World est devenu une référence en matière d'innovation technologique et policière. La deuxième édition s'est tenue à Singapour en juillet ; elle a réuni des représentants de 220 entreprises, 34 pays et des professionnels de l'application de la loi du monde entier afin de faire face aux défis liés à la cybercriminalité, à l'avenir du travail de police dans les grandes métropoles internationales et à la gestion de l'identité. Des entreprises ont présenté leurs toutes dernières technologies susceptibles d'être utiles aux services chargés de l'application de la loi, instaurant ainsi une relation essentielle entre la police et le secteur privé.

Opération renforcée contre la cybercriminalité

Une opération menée dans la région ASEAN a associé les compétences de la police et du secteur privé afin d'identifier des serveurs de commande et de contrôle qui diffusent divers types de logiciels malveillants. Elle a permis de découvrir près de 270 sites piratés, y compris des portails de gouvernements. Un certain nombre d'opérateurs de sites Web d'hameçonnage ont également été identifiés, dont l'un avait des liens avec le Nigéria. Un malfaiteur basé en Indonésie et vendant des kits d'hameçonnage sur le Darknet avait publié sur YouTube des vidéos montrant à ses clients comment utiliser ce logiciel illégal. Des enquêteurs d'Indonésie, de Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de Singapour, de Thaïlande et du Viet Nam ont échangé des informations sur la situation de chaque pays en matière de cybercriminalité, et des spécialistes de sept entreprises du secteur privé ont également pris part aux réunions préopérationnelles afin de préparer des dossiers d'information exploitables.

Cyberéconomie en Afrique de l'Ouest

L'étude intitulée « *Cybercrime in West Africa: Poised for an Underground Market* » (La cybercriminalité en Afrique de l'Ouest : naissance d'un marché souterrain), qui fait la synthèse des résultats d'enquêtes menées par des pays membres d'INTERPOL de la région et de ceux de travaux de recherche effectués par Trend Micro, révèle que les cybermalfaiteurs d'Afrique de l'Ouest ont de plus en plus recours à des tactiques relevant de l'ingénierie sociale. D'après cette étude, le nombre de cyberescroqueries signalées a augmenté de 132 % entre 2013 et 2015, le montant moyen des sommes ainsi dérobées chaque année aux entreprises et aux particuliers s'élevant respectivement à 2,7 millions d'USD et à 422 000 USD. Elle fait apparaître que les principales menaces de la région sont les « *Yahoo boys* » et les « *Next-Level Cybercriminals* » :

- Baptisés ainsi en référence aux applications Yahoo dont ils se servent pour communiquer, les « *Yahoo boys* » se sont fait connaître au début des années 2000 en usant de stratagèmes techniquement peu évolués, comme l'escroquerie par avance de frais, à l'ami en détresse ou aux sentiments ;
- Les « *Next-Level Cybercriminals* » se livrent à des attaques plus élaborées, comme les escroqueries aux faux ordres de virement et les escroqueries aux impôts, et ils utilisent souvent des logiciels enregistreurs de frappe, des chevaux de Troie contenant un outil de prise de contrôle à distance (RAT) et d'autres logiciels facilitant la commission d'infractions.

Établir des partenariats pour sécuriser le cyberspace

Les services chargés de l'application de la loi ne possèdent pas toujours les connaissances et compétences requises pour lutter seuls contre la cybercriminalité. Les partenariats avec d'autres organisations et avec les secteurs public, privé et universitaire officialisent le partage des ressources, des informations et de l'expertise technique.

Partenariats en matière de cybercriminalité signés en 2017

- Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée (TNO)
- Palo Alto
- Trend Micro (actualisation de l'accord)
- British Telecom
- Kaspersky Lab (actualisation de l'accord)
- Bi-ZONE
- Group-IB
- Cisco
- Financial Services Information Sharing and Analysis Center
- Scitum
- Banco do Brasil

Plus de 420 délégués représentant 68 pays ont assisté à la Conférence Europol-INTERPOL sur la cybercriminalité organisée en septembre afin de passer en revue les tendances actuelles et futures en la matière, telles que les appareils connectés, les rançongiciels, le Darknet et les aspects financiers de la cybercriminalité. Organisée à tour de rôle par Europol et INTERPOL, cette conférence annuelle montre à quel point il est important d'élaborer une riposte mondiale impliquant l'ensemble des parties prenantes.

INTERPOL a pris part à plusieurs initiatives menées par d'autres organisations et partenaires, notamment l'Union européenne.

- **E-CRIME (*Economic Impacts of Cybercrime*)** : ce projet d'une durée de trois ans est arrivé à son terme en 2017. Il visait à déterminer l'étendue et le développement de la cybercriminalité dans les secteurs autres que celui des technologies de l'information et de la communication (TIC) au travers de son incidence économique, tout en concevant des mesures en vue de faire face à ces infractions et de dissuader leurs auteurs de les commettre. INTERPOL a offert un lien avec la communauté internationale des services chargés de l'application de la loi en fournissant des conseils sur l'incidence du projet pour les services de police et en partageant son expérience juridique dans les domaines de la protection de la vie privée, de la protection des données et des TIC.

Développer l'expertise en matière d'enquêtes dans le domaine de la cybercriminalité

- **TITANIUM (*Tools for the Investigation of Transactions in Underground Markets*):** dans le cadre de ce groupement constitué de 15 membres, INTERPOL a apporté son soutien à ce projet visant à empêcher les malfaiteurs d'utiliser la technologie de chaîne de blocs (blockchain) en vue d'échapper à la détection. Cette technologie étant le plus souvent employée par les monnaies virtuelles, le projet s'attache à élaborer des outils permettant de mettre en évidence les caractéristiques communes aux transactions criminelles, de détecter des anomalies dans leur utilisation et de repérer les techniques de blanchiment de fonds.
- **GLACY+ (*Global action on Cybercrime extended*) :** cette initiative conjointe et en cours d'INTERPOL et du Conseil de l'Europe, financée par l'Union européenne, a pour but de développer les capacités et d'améliorer la coopération lors des enquêtes sur la cybercriminalité dans le monde entier. Le rôle d'INTERPOL est avant tout de renforcer les compétences opérationnelles des services de police.

Divers programmes et formations visant à fournir aux services de police des pays membres d'INTERPOL les compétences nécessaires pour mener des enquêtes efficaces dans le domaine de la cybercriminalité ont été organisés. Les thèmes abordés allaient de l'informatique légale et des rançongiciels à la coopération internationale en passant par les cryptomonnaies.

Lors de l'édition 2017 du Défi INTERPOL sur la sécurité numérique, qui s'est tenue à Singapour, les participants devaient traquer un suspect ayant crypté des dossiers médicaux confidentiels au moyen d'un rançongiciel, dans le cadre d'un exercice de simulation conçu pour leur permettre d'acquérir une expérience pratique de tous les aspects d'une enquête sur la cybercriminalité. En abordant tour à tour les différentes étapes de l'enquête tout en se formant à l'utilisation des techniques et outils les plus récents, ces participants venus de 20 pays ont acquis de véritables compétences qu'ils pourront mettre en œuvre dans le cadre de leur travail de police. Un autre Défi sur la sécurité numérique, organisé au Japon à l'intention d'enquêteurs d'Afrique, des Amériques et d'Asie, a vu les participants s'affronter – contre la montre – afin de résoudre un scénario complexe impliquant un logiciel malveillant.

Une série de formations régionales a eu lieu dans les Amériques afin de renforcer la capacité de la région en matière de lutte contre la cybercriminalité. Organisée à la Barbade et au Panama, elle s'inscrivait dans le cadre du Projet INTERPOL de renforcement des capacités de lutte contre la cybercriminalité en Amérique latine et dans les Caraïbes. Des enquêteurs spécialistes de la cybercriminalité et des experts en informatique légale de toute la région se sont penchés sur différents sujets, notamment les rançongiciels, l'informatique légale appliquée aux appareils mobiles, les enquêtes sur les noms de domaine et leur blocage, les logiciels malveillants pour distributeurs automatiques de billets et la pédocriminalité sur Internet.

Grâce à l'utilisation d'une place de marché simulée du Darknet, une formation organisée en Norvège a permis d'imiter un environnement criminel souterrain virtuel afin d'aider les services chargés de l'application de la loi des pays nordiques à renforcer l'efficacité de leurs enquêtes. Durant cet exercice pratique, les participants ont joué le rôle d'acheteurs, de vendeurs, d'administrateurs et de policiers, découvrant la technologie correspondante et repérant des pistes potentielles.

Protéger les populations en fixant des normes mondiales et en éduquant le public

Alors que le nombre d'attaques avec rançongiciels contre des entreprises et des particuliers est en hausse, INTERPOL a apporté son soutien à l'initiative No More Ransom. Lancée en 2016 par la Police nationale néerlandaise, Europol, Intel Security et Kaspersky Lab, No More Ransom est une plateforme en ligne où le public peut trouver des outils de déchiffrement et des conseils sur la manière de se protéger afin de ne pas être victime de telles attaques. Ce projet a renforcé la coopération entre les services chargés de l'application de la loi et le secteur privé dans le cadre de la lutte contre les rançongiciels.

Protéger les infrastructures critiques

À la suite de l'attaque menée au mois de mai avec le rançongiciel WannaCry, qui a paralysé des systèmes informatiques partout dans le monde, INTERPOL a appuyé l'enquête des autorités britanniques :

- Les informations communiquées par le Royaume-Uni, par l'intermédiaire du B.C.N. de Manchester, qui présentaient les principales caractéristiques de ce logiciel malveillant et les mesures à prendre pour le contrer, ont été diffusées à l'ensemble des pays membres d'INTERPOL au moyen d'une notice mauve ;
- Le Royaume-Uni a demandé à INTERPOL de réaliser immédiatement une enquête auprès de tous les pays membres afin de déterminer l'impact de l'attaque sur le plan mondial ;
- INTERPOL a organisé une conférence virtuelle avec les pays touchés, qui a permis à des spécialistes d'échanger des informations et de faire le point sur les enquêtes nationales ;
- Une seconde notice mauve contenant des renseignements complémentaires sur le logiciel malveillant, fournis par le secteur privé, a été envoyée à l'ensemble des B.C.N. en vue de sa diffusion aux unités nationales spécialisées dans la cybercriminalité.

Alors que le cyberenvironnement est une source de défis sur le plan de la sécurité lors des grandes manifestations sportives et autres événements publics, le projet Stadia d'INTERPOL a coorganisé au Qatar la première Conférence sur la sécurité et la sûreté des grandes manifestations afin d'améliorer la sécurité dans le cyberspace et le monde physique lors de ces événements. Représentant les services chargés de l'application de la loi, le monde universitaire et le secteur privé, quelque 350 participants de plus de 65 pays et organisations internationales se sont réunis pour tirer parti du réseau mondial d'experts de la sécurité et de la sûreté dans le sport mis en place sous les auspices du projet Stadia.



Une réunion de haut niveau accueillie par INTERPOL a rassemblé près de 190 représentants des services chargés de l'application de la loi et des secteurs des finances, des télécommunications et d'Internet en vue de déterminer des moyens de mieux lutter contre la cybercriminalité et les infractions financières. Cet événement, intitulé « *Countering Cyber and Financial Crime: A High-level Dialogue for a New Governance Architecture* » (Lutter contre la cybercriminalité et les infractions financières : dialogue de haut niveau pour une nouvelle architecture de la gouvernance), s'est penché sur les menaces résultant de l'interconnectivité, comme les escroqueries liées aux nouvelles technologies et la fraude par ingénierie sociale. Les participants ont élaboré des recommandations visant à améliorer l'efficacité de la réponse mondiale aux menaces toujours plus grandes de la cybercriminalité et de la criminalité financière.



Objectif

Promouvoir l'intégrité mondiale



La corruption est un problème universel qui touche toutes les régions du monde et l'ensemble de la société. Ses répercussions sont profondes, se faisant souvent le plus fortement sentir dans les pays en développement ; elle peut compromettre la stabilité politique, sociale et économique, pour finir par mettre en péril la sécurité d'une société. Elle offre de surcroît des possibilités aux activités criminelles organisées, dans la mesure où les agissements illicites des malfaiteurs sont facilités par la complicité d'agents publics corrompus.

La corruption est une infraction de facilitation et les activités d'INTERPOL pour aider les pays membres à la combattre ont pour but d'appréhender ses liens avec différentes formes de criminalité et de relier les enquêtes sur divers types d'infractions afin de démanteler les réseaux criminels impliqués.

Promouvoir la bonne gouvernance et la primauté du droit

D'une durée de 18 mois, le Programme INTERPOL de renforcement des capacités aux fins de la lutte contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest s'est conclu en 2017 avec un ensemble de recommandations pour l'avenir. Rédigées et adoptées par quelque 45 représentants de haut niveau des 15 États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ces recommandations en vue de lutter contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme dans la région sont basées sur quatre piliers :

- Une coopération internationale centrée sur le Comité des chefs de police d'Afrique de l'Ouest (CCPAO) ;
- Le cadre juridique ;
- L'appui opérationnel ;
- Le renforcement des capacités et la formation.

Développer l'expertise en matière d'enquêtes dans le domaine de la corruption

En réponse à la menace croissante résultant de l'utilisation criminelle des cryptomonnaies, le premier Programme mondial sur le blanchiment de fonds et les monnaies électroniques a été organisé conjointement par INTERPOL, Europol et le Basel Institute on Governance. Cette réunion a rassemblé quelque 400 participants des services chargés de l'application de la loi et du secteur privé, venus de 60 pays afin de débattre des risques associés aux monnaies électroniques et des moyens dont dispose la police pour y faire face. Il s'agissait de la première conférence organisée par le Groupe de travail sur les monnaies électroniques créé par les trois organisations en septembre 2016.

INTERPOL et le Comité International Olympique (CIO) ont organisé conjointement tout au long de l'année une série de sessions de formation sur la corruption dans le sport, notamment le truchage de matchs et les paris illégaux, en mettant plus particulièrement l'accent sur les enquêtes relatives aux menaces qui pèsent sur l'intégrité dans le sport. Les participants étaient issus des services chargés de l'application de la loi, d'organisations sportives et des Comités nationaux olympiques. Des formations ont été organisées dans les pays suivants :

- Côte d'Ivoire ;
- Danemark ;
- Italie.

En 2017, le programme mondial INTERPOL sur la lutte anticorruption, la criminalité financière et le recouvrement d'avoirs, créé il y a déjà longtemps, a organisé des formations en Namibie et au Bahreïn. Parmi les sujets abordés figuraient les outils de lutte contre le blanchiment de fonds, les techniques de recouvrement d'avoirs, la gestion des éléments de preuve, les difficultés de mise en œuvre des protocoles régionaux et internationaux, et les capacités policières d'INTERPOL dans le domaine de la lutte contre la corruption. Les enquêteurs, juges et représentants du ministère public qui ont participé à ces deux manifestations ont partagé expériences et bonnes pratiques en matière d'enquêtes sur les affaires de corruption et de recouvrement des avoirs volés.

Promouvoir une culture de l'intégrité

Pour renforcer la lutte mondiale contre la corruption, INTERPOL et l'Académie internationale de lutte contre la corruption ont signé un accord de coopération portant sur des projets communs dans les domaines de la recherche, de la formation et de l'éducation en la matière, et sur l'organisation de manifestations anticorruption conjointes.

À la suite de la signature d'un accord lors de l'Assemblée générale 2017, INTERPOL soutient l'IACCC (*International Anti-Corruption Coordination Centre*) en tant qu'organisation policière partenaire. Fondé par le Royaume-Uni en juillet 2017, l'IACCC apporte son assistance à la police concernant les affaires de corruption de grande ampleur, telles que les pots-de-vin versés aux agents publics, le détournement de fonds, l'abus de fonction et le blanchiment des produits de la criminalité.

Une série d'ateliers organisés conjointement avec le CIO a aidé les pays membres à élaborer des stratégies intersectorielles en vue de promouvoir l'intégrité dans le sport. Ces formations ont réuni des participants issus de services chargés de l'application de la loi, de Comités nationaux olympiques, de fédérations sportives et d'autorités de régulation des paris afin d'instaurer une culture nationale qui encourage la prévention des menaces pesant sur les compétitions sportives. Elles ont eu lieu dans les pays suivants :

- Australie (en prévision des Jeux du Commonwealth 2018) ;
- Bahamas ;
- Sénégal ;
- Corée du Sud (en prévision des Jeux olympiques d'hiver 2018 de PyeongChang) ;
- Thaïlande.

Mettre en place des mécanismes pour recouvrer les avoirs volés

La saisie des avoirs mal acquis est l'un des principaux volets des activités de lutte contre la corruption. INTERPOL a organisé un atelier d'experts sur les saisies d'espèces et d'avoirs à l'intention de fonctionnaires de la police et des douanes d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Afrique de l'Ouest, leur permettant ainsi de découvrir par eux-mêmes les méthodes employées à l'aéroport international de Francfort (Allemagne) afin de détecter les espèces et autres avoirs passés en contrebande.

La coopération mondiale entre les services nationaux chargés de recouvrer les avoirs a été au cœur de la 7^{ème} Conférence annuelle de points de contact internationaux INTERPOL-StAR sur le recouvrement des avoirs qui s'est tenue au Canada en juin. Plus de 120 enquêteurs et représentants du ministère public spécialisés dans la lutte anticorruption, venus de quelque 50 pays, ont assisté à cette réunion organisée par INTERPOL et l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés (StAR) – un partenariat entre la Banque mondiale et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) – en coopération avec le Département d'État des États-Unis. Les discussions ont essentiellement porté sur des questions opérationnelles liées au recouvrement d'avoirs, ainsi que sur le traçage des avoirs volés et la mise en place de dispositifs et de systèmes permettant une gestion et une affectation efficace des avoirs récupérés.



Objectif

**Porter un coup d'arrêt aux
marchés illicites**



Les réseaux criminels organisés sont de plus en plus impliqués dans le trafic illicite de nombreux produits. Les drogues illégales, les biens culturels, les médicaments, les marchandises de contrefaçon : tous font l'objet d'un commerce par les malfaiteurs, que celui-ci soit une fin en soi ou serve à financer d'autres types d'activités criminelles.

Le trafic international de stupéfiants met en péril la stabilité politique, économique et sociale d'une région et assoit la position des groupes criminels organisés qui se livrent au commerce de la drogue. Au cours de la dernière décennie, le monde a assisté au pillage organisé, au trafic illicite et à la vente de biens culturels. Le trafic de produits illicites constitue un défi majeur pour la communauté internationale des services chargés de l'application de la loi de même qu'un risque colossal pour la santé publique dans le monde.

L'aspect transnational de cette criminalité et l'implication de groupes criminels organisés confèrent à INTERPOL un rôle essentiel dans la lutte contre ce phénomène. À cet égard, l'Organisation appuie les pays membres en vue de démanteler les réseaux de criminalité organisée responsables de la fabrication, de la distribution et de la vente de marchandises illégales.

Sensibiliser le public aux risques associés aux marchandises illicites

Des aliments et des boissons de contrefaçon potentiellement dangereux ont été saisis dans le monde entier lors de la sixième opération Opson annuelle, organisée conjointement par INTERPOL et Europol. Les autorités des 61 pays qui y ont pris part ont confisqué près de 26 millions de litres de faux alcool et 9 800 tonnes de produits alimentaires de contrefaçon, dont voici quelques exemples :

- **Équateur** : les autorités ont démantelé un réseau qui importait illégalement divers produits illicites, notamment des aliments et des médicaments ;
- **Indonésie** : une usine qui produisait des condiments et des sauces de contrefaçon dans de mauvaises conditions d'hygiène a été découverte ;
- **Portugal** : les autorités ont découvert une usine qui s'était vu retirer l'autorisation de transformer des aliments et se livrait à des activités illicites telles que le reconditionnement de marchandises proches de leur date limite de consommation ;
- **Togo** : la police nationale a démantelé un réseau criminel qui commercialisait des denrées alimentaires et des boissons périmées. Mille canettes de boisson et 2 000 paquets de pâtes ont été saisis.

Des experts des services chargés de l'application de la loi, de la sécurité et de l'industrie se sont réunis à l'occasion de la 11^{ème} Conférence internationale sur la répression des atteintes à la propriété intellectuelle afin de se pencher sur l'évolution des tendances criminelles dans des domaines tels que le trafic sur Internet. Près de 600 participants venus de plus de 60 pays ont assisté à cette manifestation coorganisée par INTERPOL, le Service de l'immigration et des douanes des États-Unis et le Centre de coordination national en matière de droits de propriété intellectuelle des États-Unis, en partenariat avec Underwriters Laboratories (UL) et la Coalition internationale anticontrefaçon (IACC).

Mettre en place des mécanismes pour déceler les marchés illicites qui font leur apparition

Dans le cadre d'une forme de criminalité nouvelle, mais en expansion, les sites du patrimoine culturel subaquatique sont exposés à différents problèmes critiques, notamment le pillage et le commerce illégal. Dans ce contexte, l'examen et la définition de bonnes pratiques contre le pillage, l'exploitation commerciale, le trafic illicite et la récupération non éthique d'objets archéologiques subaquatiques ont été au centre de la première réunion internationale organisée par INTERPOL et l'UNESCO et consacrée exclusivement au recensement et à la protection du patrimoine culturel subaquatique.

Détecter et tarir les flux de capitaux et les profits illicites

Plus grande action de ce genre jamais menée, l'opération Pangea X a donné lieu à quelque 400 arrestations dans le monde entier et à la saisie de médicaments potentiellement dangereux pour une valeur dépassant les 51 millions d'USD. Cette opération, qui a vu la participation de 197 services de police et de douane et autorités de contrôle du médicament d'un nombre sans précédent de pays – 123 – a conduit à l'ouverture de 1 058 enquêtes, à la fermeture de 3 584 sites Web et au retrait de plus de 3 000 publicités en ligne pour des produits pharmaceutiques illicites. Parmi les contrefaçons et les produits illicites saisis figuraient des compléments alimentaires, des antalgiques, des antiépileptiques, des comprimés contre les troubles de l'érection, des antipsychotiques et des produits nutritionnels. Outre la vente de médicaments, l'opération Pangea X visait également celle de dispositifs médicaux illicites, tels que les dispositifs et implants dentaires, les préservatifs, les seringues, les bandelettes de test médical et le matériel chirurgical.

La vente de médicaments illicites constitue un important problème dans toute l'Afrique, aussi l'opération Heera menée par INTERPOL en mai et juin s'est-elle déroulée avec la participation des services de police et de douane et des autorités de contrôle sanitaire de sept pays d'Afrique de l'Ouest. Des perquisitions visant des marchés, des magasins, des pharmacies, des entrepôts, des véhicules et des usines illicites ont conduit à la saisie de plus de 41 millions de comprimés et de 13 000 cartons de produits pharmaceutiques et médicaux illicites pour une valeur approximative estimée à 21,8 millions d'USD. Quelque 150 personnes ont été arrêtées ou ont fait l'objet d'une enquête.

Identifier et démanteler les réseaux de criminalité organisée et de trafic de stupéfiants

L'opération Lionfish est depuis plusieurs années l'opération phare d'INTERPOL contre le trafic de stupéfiants. Généralement centrée sur l'Amérique latine, elle a été étendue en 2017 à des actions ciblant le commerce de la drogue dans les régions d'Asie du Sud-Est et du Pacifique. Trois opérations ont été menées durant l'année :

- **L'opération Lionfish III** : plus de 55 tonnes de drogues illégales ont été saisies lors de l'opération Lionfish traditionnelle qui ciblait le trafic de stupéfiants entre l'Amérique latine et l'Afrique de l'Ouest, et quelque 357 individus ont été arrêtés. La saisie de 25 tonnes de cocaïne a été estimée à près d'un milliard d'USD ;
- **L'opération Lionfish-ASEAN** : cette action menée contre les itinéraires de trafic en Asie et dans le Pacifique a mis au jour l'existence d'un réseau de groupes criminels organisés d'Afrique de l'Ouest et d'Asie responsable du trafic de méthamphétamine dans la région. Au total, ce sont quelque 350 kilogrammes, 50 litres et 2 175 comprimés de drogues illicites, notamment de la cocaïne, du cannabis, de l'héroïne et des stimulants de type amphétamine (STA), d'une valeur estimée à 18 millions d'USD, qui ont été saisis ;
- **L'opération Lionfish-Asie-Pacifique** : des itinéraires connus de trafic de cocaïne entre l'Amérique du Sud et la région Asie-Pacifique, via l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est, ont été surveillés durant cette opération qui a entraîné 17 saisies dans le monde entier. Des saisies de méthamphétamine ont eu lieu dans la plupart des 23 pays participants, 630 kilogrammes de cette drogue étant récupérés sous forme de comprimés, de cristaux et de poudre. Le partage de renseignements a permis de repérer de nouveaux itinéraires de trafic et de nouvelles méthodes de dissimulation de la méthamphétamine.

A woman with blonde hair, wearing a dark blue Interpol uniform with "INTERPOL I.R.T." and a crest on the chest, is looking down at a metal tray filled with shredded paper. In the background, there are stacks of cardboard boxes, some with "Picco" visible. A large, semi-transparent white 'Z' shape is overlaid on the image.

Objectif

**Favoriser la sécurité et la
durabilité environnementales**



Les atteintes à l'environnement constituent une menace grave sur le plan mondial, dont les conséquences vont bien au-delà de l'exploitation des ressources naturelles. Les répercussions des activités criminelles touchant l'environnement sont considérables : des espèces végétales et animales sont en voie d'extinction, tandis que la pollution de l'air et de l'eau met en péril notre santé même.

Les atteintes à l'environnement sont en grande partie le fait de réseaux criminels organisés, attirés par le caractère peu risqué mais très rentable de ces infractions. Ces réseaux se livrent généralement à de nombreuses autres formes graves de criminalité – par exemple les itinéraires de contrebande de produits issus d'espèces sauvages sont souvent aussi ceux de la contrebande d'armes et de drogues et du trafic de migrants. La criminalité environnementale va souvent de pair avec d'autres infractions comme la fraude aux passeports, la corruption et le blanchiment de fonds.

Stratégie de lutte contre la criminalité organisée et les nouvelles formes de criminalité

La stratégie d'INTERPOL en matière de lutte contre la criminalité organisée et les nouvelles formes de criminalité définit le cadre des actions de l'Organisation en vue d'aider ses pays membres à lutter contre les atteintes à l'environnement en :

1.

Identifiant les réseaux criminels impliqués

2.

Identifiant les itinéraires de trafic et les marchés illégaux

3.

Ciblant les infractions de facilitation, telles que la corruption ou la fraude aux documents de voyage

4.

Traçant et prévenant les mouvements des avoirs illicites obtenus au moyen de ces infractions



Le commerce d'espèces sauvages sur le Darknet

Un rapport de recherche d'INTERPOL intitulé « *Illegal Wildlife Trade in the Darknet* » (Le commerce illégal d'espèces sauvages sur le Darknet) a mis en lumière des éléments de preuve, peu nombreux mais indéniables, attestant l'utilisation du Darknet par des malfaiteurs pour vendre des produits d'espèces sauvages illicites tels que les cornes de rhinocéros, l'ivoire d'éléphant ou les organes de tigres. Il précise que les individus qui se livrent au commerce d'espèces sauvages se tournent probablement vers le Darknet en raison de ses dispositifs efficaces en matière d'anonymat et de sécurité, les vendeurs connaissant déjà la technologie de chiffrement, les instruments financiers et les méthodes de communication couramment employés dans cet espace anonyme. Ce rapport a été financé par le Fonds international pour la protection des animaux, le Département d'État des États-Unis et l'*African Wildlife Foundation*.

Renforcer les capacités d'enquête sur les atteintes à l'environnement

Un nouveau projet visant à identifier et à démanteler les réseaux criminels organisés qui se livrent au trafic d'espèces sauvages entre l'Afrique et l'Asie et réalisent des profits illicites se comptant en millions a été lancé au début de l'année. Ciblant des trafiquants asiatiques de premier plan qui se procurent des espèces sauvages en Afrique, ce projet renforce la riposte des services chargés de l'application de la loi dans les pays d'origine, de transit et de destination, en particulier ceux qui ont un lien avec le commerce illégal de l'ivoire, de la corne de rhinocéros et des produits issus des grands félins d'Asie.

Puisque les appareils numériques sont omniprésents dans la société, INTERPOL a lancé un programme de formation portant sur le recours à l'informatique légale pour appuyer les enquêtes maritimes. La première session de formation, testée auprès de la Police maritime portugaise, avait pour but d'aider les policiers à repérer les principaux équipements électroniques installés sur les navires et à en comprendre la fonction, à reconnaître ceux qui sont susceptibles de renfermer des données présentant un intérêt dans le cadre d'une enquête criminelle, et à déterminer comment extraire ces données et comment les organiser pour qu'elles soient le plus utiles aux enquêteurs.

Plusieurs formations ont été organisées afin d'aider les services de police de différentes régions à acquérir les compétences nécessaires pour combattre les atteintes à l'environnement :

- **Commerce d'espèces sauvages en ligne** : des participants de neuf pays d'Asie ont été formés à la surveillance des médias sociaux et autres plateformes numériques, notamment les marchés du Darknet, par INTERPOL, la Police fédérale australienne et Environnement et Changement climatique Canada.
- **Traçage des armes à feu** : une formation sur l'utilisation des capacités d'INTERPOL en matière d'enquête sur les armes à feu en vue de tracer et d'identifier les malfaiteurs impliqués dans le braconnage et les infractions associées a réuni des agents de neuf pays d'Afrique.
- **Informatique légale** : l'extraction et l'analyse des données d'appareils électroniques saisis étaient le thème de cette formation destinée aux enquêteurs de 10 pays d'Asie spécialisés dans les espèces sauvages.

Protéger les populations qui dépendent des ressources naturelles, les espèces vulnérables et le patrimoine naturel

Une notice mauve d'INTERPOL a été diffusée pour alerter la police au sujet de la traite d'êtres humains en vue de leur exploitation dans le secteur de la pêche en Asie du Sud-Est. Cette notice présentait le mode opératoire fréquemment mis en œuvre pour recruter et transporter des travailleurs sans méfiance vers des navires, des usines de transformation du poisson ou des sites d'aquaculture, où ils sont ensuite victimes d'exploitation et d'abus, ainsi que les structures et les méthodes employées par les réseaux criminels impliqués.

Notices mauves

Les pays membres peuvent demander à INTERPOL de publier une notice mauve pour solliciter ou fournir des informations sur des modes opératoires, des objets, des dispositifs et des méthodes de dissimulation employés par des malfaiteurs.

187
publiées en 2017

623
en cours de validité

Une formation spécialisée s'est tenue au Kirghizistan sur la prévention du braconnage et du trafic de léopards des neiges, une espèce particulièrement menacée. Axée sur l'enquête sur la scène de crime, le recueil des éléments de preuve et l'interrogation des témoins, elle a été réalisée dans le cadre d'une initiative de développement des capacités d'une durée de trois ans visant à faire bénéficier l'ensemble des fonctionnaires du pays chargés de protéger les espèces sauvages d'une formation normalisée à la répression des infractions.

Mettre en place des mécanismes pour protéger la biodiversité et les ressources naturelles

Plus de 1,5 million de tonnes de déchets illégaux ont été découvertes dans le monde durant l'opération « 30 jours d'action » organisée en juin contre le transport et l'élimination illicites de déchets. Les services de police, de douane, de la surveillance des frontières et de la protection de l'environnement de 43 pays ont participé à cette action, la plus importante jamais réalisée dans le monde contre la criminalité et le trafic liés aux déchets. Les résultats opérationnels ont confirmé que l'Asie et l'Afrique étaient les principales destinations des déchets exportés illégalement depuis l'Europe et l'Amérique du Nord, sachant qu'un trafic a également lieu entre pays européens. Cette opération a aussi mis en lumière l'existence de réseaux criminels impliqués dans la criminalité liée aux déchets en Amérique centrale, une région qui n'était généralement pas associée à ce type d'infraction.

En octobre, le Groupe de travail d'INTERPOL sur la criminalité liée aux espèces sauvages a réuni une centaine d'experts du monde entier en vue de concevoir des ripostes collaboratives à la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Les participants étaient issus des services chargés de l'application de la loi, du monde universitaire, des organisations non gouvernementales et du secteur privé. Parmi les principaux thèmes à l'ordre du jour figuraient la collaboration entre le secteur des transports et les services chargés de l'application de la loi dans la lutte contre le trafic d'espèces sauvages, les enquêtes en ligne et les menaces liées à la cybercriminalité concernant le commerce illégal d'espèces sauvages, et les mesures prises en matière d'intégrité et de lutte contre la corruption et le blanchiment de fonds.

Détecter et tarir les flux de capitaux et les profits illicites

INTERPOL a lancé en Indonésie un programme de formation sur la lutte contre la criminalité financière dans le secteur forestier. La première session, sur l'exploitation illégale du bois, l'accaparement des terres et la criminalité financière liée à ces activités, s'est déroulée au mois de mars. Parmi les thèmes abordés figuraient l'utilisation de technologies satellitaires et autres pour lutter contre la criminalité forestière, la réalisation d'enquêtes financières, le traçage et le recouvrement d'avoirs, et le recueil et la préservation des éléments de preuve.

Une Conférence mondiale sur la criminalité forestière, qui s'est tenue en juin, a rassemblé une centaine de représentants de l'industrie du bois, d'organismes financiers, d'organisations non gouvernementales menant des enquêtes et de services chargés de l'application de la loi de 40 pays, dans le but d'élaborer des stratégies de lutte contre les infractions commises par des entreprises du secteur forestier.

Démanteler les réseaux de criminalité organisée

Deux des auteurs d'infractions liées aux espèces sauvages les plus recherchés d'Afrique de l'Est, qui avaient fait l'objet de notices rouges d'INTERPOL demandées par la Tanzanie, ont été arrêtés au Malawi. Les frères Chancy et Patrick Kaunda, ressortissants du Malawi, étaient soupçonnés d'avoir tenté d'exporter en 2013, de la Tanzanie vers le Malawi et sans les autorisations nécessaires, 781 défenses d'éléphant, d'une valeur estimée à 5,8 millions d'USD. Leurs arrestations – avec le soutien d'INTERPOL – ont eu lieu dans le cadre de l'opération Usalama IV, une initiative menée par l'Organisation de coopération des chefs de police d'Afrique de l'Est (OCCPAE) et de l'Organisation de coopération régionale des chefs de police d'Afrique australe (SARPPCO) ciblant la criminalité transnationale en Afrique.

À la demande du Malawi, INTERPOL a publié une notice rouge concernant un trafiquant d'ivoire présumé, à la suite de la saisie de centaines de morceaux de défenses d'éléphant en Thaïlande. Madi Conteh, de nationalité gambienne, était soupçonné d'avoir dissimulé 330 kilogrammes d'ivoire dans un chargement saisi à Bangkok et faussement étiqueté comme constitué de pierres précieuses.

L'opération Thunderbird visant le commerce illégal d'espèces sauvages et de bois a été menée par les services de police et de douane, les services chargés de la surveillance des frontières et les services de protection de l'environnement, des espèces sauvages et des forêts :



49
pays et
territoires
participants



898
suspects
identifiés

1 400 saisies de produits illicites d'une valeur
totale de **5,1 millions USD**



+13
grands félins



17,8 tonnes
de spécimens marins



5 200
oiseaux



22 tonnes
de diverses parties
d'animaux



2 800
reptiles



+3 000
pièces en ivoire



22 000
produits tels que
des médicaments,
des objets
décoratifs et des
sculptures



300 tonnes
de bois



192 pays membres

Bureaux centraux nationaux

Chaque pays membre possède un Bureau central national assurant la liaison entre sa police nationale et celles des autres pays, ainsi qu'avec les outils et services d'INTERPOL. Les B.C.N., dont le personnel est composé de policiers nationaux hautement qualifiés, sont généralement un département de la police nationale ou d'un service d'enquête qui sert de point de contact pour toutes les activités d'INTERPOL sur le terrain.

Deux nouveaux pays membres – l'État de Palestine et les Îles Salomon – ont rejoint INTERPOL en 2017. Un B.C.N. est en cours de mise en place dans chacun d'eux afin de les relier au réseau mondial d'INTERPOL.



Afghanistan - Afrique du Sud - Albanie - Algérie - Allemagne - Andorre - Angola - Antigua et Barbuda - Arabie Saoudite - Argentine - Arménie - Aruba - Australie - Autriche - Azerbaïdjan - Bahamas - Bahreïn - Bangladesh - Barbade - Bélarus - Belgique - Belize - Bénin - Bhoutan - Bolivie - Bosnie Herzégovine - Botswana - Brésil - Brunei - Bulgarie - Burkina Faso - Burundi - Cambodge - Cameroun - Canada - Cap Vert - Chili - Chine - Chypre - Colombie - Comores - Congo - Costa Rica - Côte d'Ivoire - Croatie - Cuba - Curaçao - Danemark - Djibouti - Dominique - Égypte - El Salvador - Émirats arabes unis - Équateur - Érythrée - Espagne - Estonie - État de Palestine - États Unis d'Amérique - Éthiopie - Ex République yougoslave de Macédoine - Fidji - Finlande - France - Gabon - Gambie - Géorgie - Ghana - Grèce - Grenade - Guatemala - Guinée - Guinée équatoriale - Guinée Bissau - Guyane - Haïti - Honduras - Hongrie - Îles Marshall - Îles Salomon - Inde - Indonésie - Iran - Iraq - Irlande - Islande - Israël - Italie - Jamaïque - Japon - Jordanie - Kazakhstan - Kenya - Kirghizistan - Koweït - Laos - Lesotho - Lettonie - Liban - Libéria - Libye - Liechtenstein - Lituanie - Luxembourg - Madagascar - Malaisie - Malawi - Maldives - Mali - Malte - Maroc - Maurice - Mauritanie - Mexique - Monaco - Mongolie - Monténégro - Mozambique - Myanmar - Namibie - Nauru - Népal - Nicaragua - Niger - Nigéria - Norvège - Nouvelle Zélande - Oman - Ouganda - Ouzbékistan - Pakistan - Panama - Papouasie Nouvelle Guinée - Paraguay - Pays Bas - Pérou - Philippines - Pologne - Portugal - Qatar - République Centrafricaine - République démocratique du Congo - République de Corée - République de Moldova - République Dominicaine - République Tchèque - Roumanie - Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord - Fédération de Russie - Rwanda - Sainte Lucie - Saint Kitts et Nevis - Saint Marin - Saint Vincent et Grenadines - Samoa - Sao Tomé et Príncipe - Sénégal - Serbie - Seychelles - Sierra Leone - Singapour - Sint Maarten - Slovaquie - Slovénie - Somalie - Soudan - Sud Soudan - Sri Lanka - Suède - Suisse - Suriname - Swaziland - Syrie - Tadjikistan - Tanzanie - Tchad - Thaïlande - Timor Leste - Togo - Tonga - Trinidad et Tobago - Tunisie - Turkménistan - Turquie - Ukraine - Uruguay - Vatican (État de la Cité du) - Venezuela - Vietnam - Yémen - Zambie - Zimbabwe

Organes directeurs



Assemblée générale

Institution suprême de l'Organisation, composée de délégués représentant chacun des pays membres. Elle prend les décisions touchant à la politique générale, aux ressources, aux méthodes de travail, aux finances, aux activités et aux programmes.

Comité exécutif

Élu par l'Assemblée générale et présidé par le Président de l'Organisation. Il donne des conseils et des orientations à l'Organisation, et surveille la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée générale.

Secrétariat général

Installé à Lyon (France), le Secrétariat général est opérationnel 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Il englobe le siège de l'Organisation, les bureaux régionaux, le Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation et les bureaux des représentants spéciaux. Le Secrétaire Général dirige les activités quotidiennes de l'Organisation depuis le Secrétariat général, conformément aux décisions de l'Assemblée générale et du Comité exécutif.



86^{ème} Assemblée générale d'INTERPOL

La 86^{ème} Assemblée générale d'INTERPOL s'est tenue à Beijing (Chine). La structure de l'Organisation a fait l'objet de plusieurs modifications importantes à l'occasion de cette réunion annuelle :

- Nouveaux pays membres : en 2017, INTERPOL a accueilli deux nouveaux pays membres lorsque l'Assemblée générale a voté en faveur de l'admission de l'État de Palestine et des Îles Salomon au sein de l'Organisation ;
- Élections au Comité exécutif : cinq nouveaux membres ont été élus au Comité exécutif :



**MENG
Hongwei**
Chine
Président



**Benyamina
ABBAD**
Algérie
Vice-président
pour l'Afrique



**Todd
SHEAN**
Canada
Vice-président
pour les
Amériques



**KIM
Jong Yang**
République
de Corée
Vice-président
pour l'Asie



**Alexander
PROKOPCHUK**
Russie
Vice-président
pour l'Europe



**Anbuen
NAIDOO**
Afrique du
Sud
Délégué pour
l'Afrique



**Rogerio
GALLORO**
Brésil
Délégué pour
les Amériques



**Anselm
LOPEZ**
Singapour
Délégué pour
l'Asie



**Catherine
DE BOLLE**
Belgique
Délégué pour
l'Europe



**Olushola
Kamar
SUBAIR**
Nigéria
Délégué pour
l'Afrique



**Jolene
LAURIA**
États-Unis
Délégué pour
les Amériques



**Fredolin
LECARI**
Moldova
Délégué pour
l'Europe



**Jean-Jacques
COLOMBI**
France
Délégué pour
l'Europe

Comité permanent d'INTERPOL sur les questions d'éthique

Le Comité permanent d'INTERPOL sur les questions d'éthique assure un rôle consultatif auprès du Secrétariat général sur les questions d'éthique et de diligence raisonnable. Il s'est réuni au mois de novembre pour examiner le cadre réglementaire de l'Organisation, sa stratégie en matière de ressources humaines et les risques potentiels, sur le plan de l'éthique et de la réputation, liés à l'acceptation de contributions financières provenant du secteur privé. À la suite de cet examen, le comité a élaboré 23 recommandations dans les domaines de l'éthique, du contrôle interne et de la diligence raisonnable.

Actualisation des mécanismes de contrôle

La Commission de contrôle des fichiers d'INTERPOL (CCF) est un organe indépendant chargé de veiller à ce que toutes les données – telles que les noms, les empreintes digitales et les profils génétiques – soient traitées conformément au règlement de l'Organisation. C'est également le canal par lequel les personnes ont la possibilité de déposer une réclamation ou de s'informer sur les données détenues à leur sujet.

Une nouvelle structure et de nouvelles règles de fonctionnement, approuvées par l'Assemblée générale en 2016, sont entrées en vigueur en mars 2017. Outre la définition de délais précis et contraignants dans lesquels elle doit rendre ses décisions, la CCF a également été réorganisée en deux chambres :

- Une **Chambre de contrôle et de conseil**, qui est chargée de veiller à ce que le traitement de données à caractère personnel par l'Organisation soit conforme au règlement d'INTERPOL ;
- Une **Chambre des requêtes**, qui est chargée d'examiner les demandes d'accès à des données et de rectification ou d'effacement de données, et de se prononcer à ce sujet.

Les modifications apportées ont renforcé les fonctions de contrôle et de conseil de la Commission, tout en asseyant sa capacité à offrir un recours effectif aux personnes à propos des données les concernant qui sont susceptibles d'être traitées dans les fichiers d'INTERPOL.

Pour éviter tout détournement du statut de réfugié par des malfaiteurs ou des terroristes, l'Assemblée générale a adopté une politique en matière de traitement des données relatives aux réfugiés qui énonce une série de mesures qui devraient être prises par les pays membres pendant la procédure d'examen des demandes d'asile. Parmi celles-ci figurent la consultation systématique des bases de données d'INTERPOL et la communication et le partage d'informations de manière régulière entre les autorités chargées d'examiner les demandes d'asile et les B.C.N. INTERPOL. La politique encourage également les pays membres à informer le Secrétariat général d'INTERPOL ou la Commission de contrôle des fichiers de l'Organisation si une personne a obtenu le statut de réfugié, et à communiquer le résultat de l'examen d'une demande d'asile.



Finances



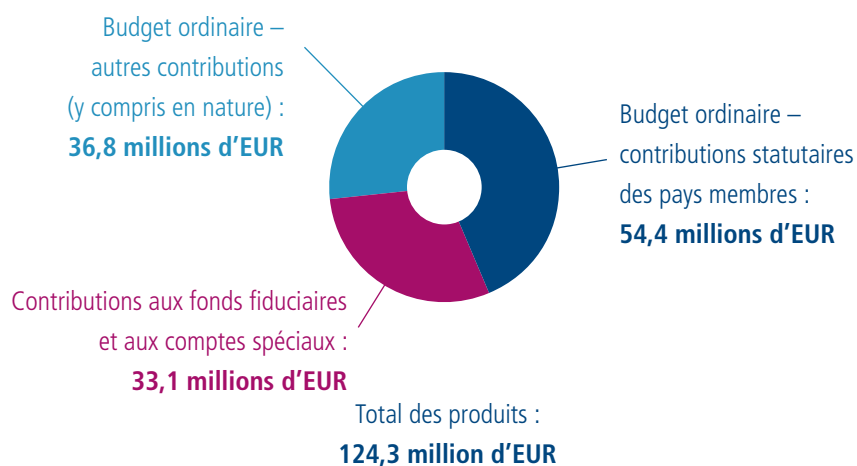
INTERPOL a pour principale source de financement la contribution statutaire dont s'acquittent annuellement ses 192 pays membres, qui peuvent également verser des contributions supplémentaires volontaires (financières ou en nature, sous forme de prestations). Ces contributions des pays membres, auxquelles s'ajoutent divers autres produits, constituent le budget ordinaire de l'Organisation.

Outre le budget ordinaire, des ressources sont également perçues de donateurs externes, tels que des institutions gouvernementales, des organisations internationales et non gouvernementales, des fondations et des entités privées. Ces financements externes sont gérés séparément dans des fonds fiduciaires et des comptes spéciaux et sont utilisés pour financer des projets spéciaux.

Ensemble, le budget ordinaire et les fonds fiduciaires et comptes spéciaux constituent le budget consolidé d'INTERPOL.

Budget 2017

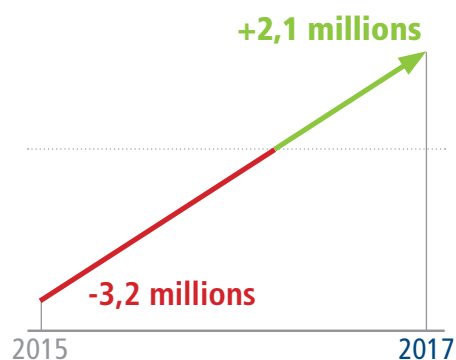
Pour l'année 2017, le budget consolidé d'INTERPOL s'élevait à 124,3 millions d'EUR (y compris les contributions en nature), répartis comme suit :



En 2015, le budget d'INTERPOL présentait un déficit de 3,2 millions d'EUR. Après deux années de discipline financière, l'Organisation a enregistré un excédent de 2,1 millions d'EUR en 2017.

En 2017, les contributions extrastatutaires se montaient à 69,9 millions d'EUR contre 48,4 millions en 2014. Cette hausse considérable est due à une augmentation des fonds en provenance du secteur public.

Situation financière (en EUR)



Budget ordinaire

Nos 192 pays membres versent une contribution statutaire obligatoire annuelle dont le montant est calculé selon un barème proportionnel accepté par tous les pays membres et voté chaque année par l'Assemblée générale. Les contributions des pays membres financent les charges de fonctionnement du Secrétariat général et de ses bureaux satellites, ainsi que les activités de police, de formation et de soutien répondant aux priorités stratégiques et institutionnelles de l'Organisation.

Les contributions volontaires supplémentaires peuvent être financières ou en nature, par exemple sous la forme d'une mise à disposition de personnel, de logiciels, de matériel ou de bureaux.

Financements externes

Les contributions de donateurs extérieurs, issus de secteurs très divers, permettent à INTERPOL de mener à bien des activités supplémentaires, en complément de celles financées par son budget ordinaire. Elles font l'objet d'une gestion et d'une information distinctes de celles du budget ordinaire et sont détenues dans un fonds fiduciaire spécial (le Fonds INTERPOL pour la coopération policière internationale) ou sur un compte spécial. Ces financements sont destinés à soutenir différents types d'activités, déterminés à l'avance en accord avec les donateurs.

INTERPOL reçoit des contributions versées par des entités publiques, telles que des gouvernements et des organisations intergouvernementales, et des donateurs privés, tels que des sociétés et des fondations, ainsi que la Fondation INTERPOL pour un monde plus sûr. INTERPOL privilégie le secteur public en tant que source principale de fonds extérieurs et continue à revoir et à affiner sa politique de financement externe afin de veiller à ce que toutes les contributions, ainsi que la procédure de financement elle-même, respectent des exigences strictes en matière de transparence et de diligence raisonnable de façon à protéger les intérêts de l'ensemble des parties concernées.

La Fondation INTERPOL pour un monde plus sûr

La Fondation INTERPOL pour un monde plus sûr est le point de ralliement permettant à des organisations et à des particuliers partageant les mêmes valeurs de conjuguer leurs efforts à ceux d'INTERPOL et de la communauté mondiale des services chargés de l'application de la loi afin d'apporter une réponse commune aux défis actuels de la criminalité. Cette entité indépendante centralise la réception des contributions extérieures destinées à financer les programmes et activités d'INTERPOL en matière de lutte contre la criminalité.

Grâce à une contribution des Émirats arabes unis, la Fondation s'est engagée à verser 50 millions d'EUR à INTERPOL sur une période de cinq ans (2016-2020). Sur cette somme, 10 millions d'EUR ont été reçus en 2017.

Cette contribution des Émirats arabes unis permet de financer sept grands projets de lutte contre la criminalité :

- Protection de la société contre la menace terroriste ;
- Réduction de la criminalité liée aux véhicules ;
- Protection des groupes vulnérables ;
- Protection du patrimoine culturel ;
- Cybercriminalité : plateforme d'échange d'informations et d'analyse en temps réel ;
- Lutte contre le trafic de stupéfiants ;
- Prévention du trafic de marchandises illicites et de produits médicaux.



Unity for Security

La contribution de 50 millions d'EUR des Émirats arabes unis a été officialisée en mars, avant le forum *Unity for Security*. Organisée à Abou Dhabi, cette manifestation de haut niveau a rassemblé des ministres, de hauts responsables gouvernementaux et des représentants du secteur privé qui ont examiné ensemble les menaces sécuritaires du futur dans le cadre de ces sept projets d'INTERPOL.

État de la situation financière

au 31 décembre (en milliers d'euros)

	2017	2016
Actifs	Actifs courants	
	Soldes de caisse et soldes bancaires	111 131
	Contributions statutaires dues	814
	Créances	7 526
	Charges payées d'avance	2 045
	Stocks	476
	Total des actifs courants	121 992
	Actifs non courants	
	Placements	4 031
	Contributions statutaires dues (nettes)	250
	Immobilisations incorporelles	1 653
	Immobilisations corporelles	15 113
	Total des actifs non courants	21 047
	TOTAL DES ACTIFS	143 039
Passifs	Passifs courants	
	Créances et charges à payer	7 102
	Contributions statutaires reçues d'avance	3 286
	Fonds fiduciaires et comptes spéciaux	56 895
	Prestations futures au personnel	8 276
	Total des passifs courants	75 559
	Passifs non courants	
	Prestations futures au personnel	22 311
	Total des passifs non courants	22 311
	TOTAL DES PASSIFS	97 870
Actifs nets	Réserve de financement des investissements	16 766
	Fonds de réserve cumulés	28 403
	TOTAL DES ACTIFS NETS	45 169

État de la performance financière

de l'exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)

	Budget 2017	2017	2016
Produits opérationnels	Contributions statutaires	54 368	52 783
	Financement des Bureaux régionaux	1 267	1 230
	Contributions en nature	34 311	32 597
	Contributions volontaires	3 576	3 551
	Remboursements et autres sommes perçues	45 892	21 976
	Produits financiers	600	631
	Autres produits	1 516	653
	Solde gains/(pertes) de change	(786)	307
	Total des produits opérationnels	141 530	124 328
Charges opérationnelles	Rémunérations	62 539	49 941
	Contributions en nature	24 341	20 508
	Autres charges de personnel	1 447	1 566
	Charges de fonctionnement locaux	3 259	2 992
	Contributions en nature : locaux gratuits	9 970	12 089
	Maintenance	3 820	2 524
	Missions et réunions	20 467	12 539
	Dépenses de bureau	3 394	2 712
	Charges de télécommunications	1 411	1 052
	Prestations de services externes et coûts associés	5 821	2 697
	Dépréciation et amortissement	4 761	5 088
	Total des charges opérationnelles	(141 230)	(113 708)
	SOLDE [EXCÉDENT / (DÉFICIT)] DE L'EXERCICE	300	2 092
			20

État des variations de l'actif net

de l'exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)

	Réserve de financement des investissements	Fonds de réserve cumulés
Solde au 31 décembre 2015	19 760	23 297
Solde net [excédent / (déficit)] de l'exercice	-	20
Éléments ne figurant pas dans l'état de la performance financière		
- Dépenses d'investissement	3 178	(3 178)
- Dépréciation et amortissement	(5 088)	5 088
- Mises au rebut – cessions	(2)	2
Solde au 31 décembre 2016	17 848	25 229
Solde net [excédent / (déficit)] de l'exercice	-	2 092
Éléments ne figurant pas dans l'état de la performance financière		
- Dépenses d'investissement	3 509	(3 509)
- Dépréciation	(4 548)	4 548
- Mises au rebut – cessions	(43)	43
Solde au 31 décembre 2017	16 766	28 403

Tableau des flux de trésorerie

de l'exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)

	2017	2016
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		
Excédent de l'exercice	2 092	20
Ajustements des mouvements sans effet de trésorerie		
Dépréciation et amortissement	4 548	5 088
Effet de change latent : (gains)/pertes	281	(317)
Pertes sur cessions d'actifs	43	
Changements ayant affecté les actifs		
Diminution du montant des contributions statutaires dues (net)	2 245	1 489
(Accroissement) / Diminution du montant des créances	301	(327)
(Accroissement) du montant des charges payées	(246)	(256)
Diminution du montant des stocks	58	29
Changements ayant affecté les passifs		
Accroissement / (Diminution) du montant des dettes et des charges à payer	182	(35)
Accroissement / (Diminution) du montant des contributions	(5 549)	2 121
Augmentation du solde des fonds fiduciaires et des comptes	7 153	20 454
Accroissement des prestations futures au personnel	3 418	1 028
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	14 526	29 294
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 391)	(2 392)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1 118)	(784)
Achats d'investissement	-	(4 000)
Ventes de placements	-	2 846
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(3 509)	(4 330)
Effet des taux de change sur les soldes en caisse et soldes bancaires	(281)	317
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	10 736	25 281
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	100 395	75 114
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	111 131	100 395

« Nous devons conjuguer les efforts au niveau mondial pour garder une longueur d'avance sur des malfaiteurs dont les méthodes sont en constante évolution en renforçant les capacités de toutes les parties concernées pour qu'elles puissent faire face à ces défis de plus en plus ingénieux et sophistiqués. »

Meng Hongwei.
Président d'INTERPOL



De nos jours, les différentes formes de criminalité sont reliées entre elles et revêtent une dimension internationale. Plus que jamais, une coopération policière multilatérale est nécessaire pour relever les défis en matière de sécurité auxquels le monde doit faire face. Le rôle d'INTERPOL est de permettre aux polices de ses 192 pays membres de travailler ensemble pour rendre le monde plus sûr.

L'Organisation donne accès en toute sécurité à des bases de données mondiales contenant des informations de police relatives aux malfaiteurs et aux infractions ; elle apporte également un appui opérationnel et un soutien en matière de police scientifique, fournit des services d'analyse et organise des formations. Les notices INTERPOL, identifiables par un code couleur, sont publiées pour attirer l'attention des services de police du monde entier sur des individus recherchés, des menaces pour la sécurité et des modes opératoires.

Toutes ces capacités policières sont mises à disposition dans le monde entier et viennent à l'appui de trois programmes mondiaux consacrés aux questions qui sont à nos yeux les plus urgentes : l'Antiterrorisme, la Cybercriminalité, et la Criminalité organisée et les nouvelles formes de criminalité.

Le Secrétariat général d'INTERPOL se trouve à Lyon (France) et bénéficie de l'appui du Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation, à Singapour, ainsi que de sept Bureaux régionaux et de Bureaux de représentation auprès des Nations Unies, de l'Union africaine et de l'Union européenne.

Chaque pays membre dispose d'un Bureau central national INTERPOL, dont l'effectif est composé de fonctionnaires des services nationaux chargés de l'application de la loi et qui le relie, de même que ses agents de première ligne, au réseau mondial de l'Organisation.